

DOCUMENT



n° 3816

Département de Meurthe et Moselle

Cammune de 8 A T I L L Y

---

Rapport d'enquête géoZogique règilementaire  
concernant l'agrandissement du cimetièrè *communal*

---

J. MACAUOI ERE

---

A la demande de Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Briey, je me suis rendu le jeudi 19 février 1976 sur le territoire de la commune de BATILLY pour y procéder à l'enquête géologique réglementaire concernant l'agrandissement du cimetière communal.

Monsieur l'Adjoint au Maire m'accompagnait sur les lieux de mon expertise.

\*  
\*   \*  
\*

## I - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

-----

### A) Démographie

La population de Batilly s'élève actuellement au nombre de 1.012 habitants et présente la caractéristique de devoir être assez stable dans un avenir à moyen terme. Les renseignements qui nous ont été transmis sur les décès dans les cinq dernières années nous laissent prévoir qu'il faut prendre en compte le chiffre moyen de six décès annuels pour établir des prévisions sur la durée de fonctionnement de l'agrandissement prévu.

### B) Ressources en eau pour l'alimentation publique

L'alimentation de la population est assurée par un réseau d'adduction d'eau sous pression qui dépend du Syndicat des eaux du Coiron. Ces eaux sont recueillies dans les mines de Fer de Batilly et du Paradis, et sont traitées et redistribuées régionalement.

### C) Alimentations en eau privées

Aucune ressource en eau privée autre que quelques puits de fermes tombés en désuétude depuis l'installation du réseau d'A.E.P. ne m'a été signalée sur le territoire de la commune.

## II - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CIMETIERE ACTUEL

-----

**Le** cimetière actuel qui ne réserve plus que quelques places libres fonctionne depuis quinze ans sous **le** régime de la concession perpétuelle, ce qui réduit **le** problème des exhumations à quelques vieilles tombes abandonnées. **Il** possède un petit bâtiment faisant office de morgue et d'ossuaire et **les** quelques exhumations effectuées permettent de constater que la résorption des corps est très facilement assurée puisque **seuls** quelques ossements très dégradés ont été retrouvés.

## III - ETUDE DU NOUVEAU SITE

-----

### A) Situation

Le site choisi pour l'agrandissement du cimetière est contigu à celui-ci. **Il** comprend **les** parcelles C.132 et C.133 au lieu-dit "A travers **le** Chemin de St Ail", appartenant respectivement à **R. PAUL** Emile et à la Société **SACI LOR** (plan joint). **Il** représente une superficie d'environ 16 ares.

Implanté en **bordure** du chemin départemental 13.d. **Il** se situe sur **le** flanc d'une légère éminence qui plonge vers l'Ouest en direction du ruisseau **de** la Meule.

La **seule** habitation à proximité du site est située à une distance supérieure aux prescriptions légales.

### B) Géologie

**Il** n'existe pas d'autres affleurements que celui qui est fourni par la fosse **creusée** dans **le** cimetière actuel à proximité immédiate du nouveau site.

Régionalement, on **peut** constater que la colline **sur** laquelle **Est** implanté **le** cimetière, constitue la partie supérieure du Dajocien terminal. **Il** est constitué de niveaux oolithiques grossiers, avec de nombreux **débris** coquillers. **Les** niveaux calcaréo-argileux qui constituent ce que l'on appelle régionalement **les** Marnes de Gravelotte, doivent être situés **peu** au-dessous

La coupe de la fosse ouverte à ma demande, nous montre la succession suivante, de haut en bas :

- 25-30 cm de terre arable assez argileuse .
- 1,30 m de colluvions formés d'argiles ocre emballant des éléments calcaires de toutes tailles [jusqu'à 15-20 cm]
- 30 cm d'un calcaire argileux feuilleté fortement altéré et passant progressivement à la roche en place

L'ensemble de la coupe nous montre des terrains fortement oxydés et auxquels, malgré l'argile, l'abondance des débris calcaires donne une texture peu serrée permettant une bonne oxygénation. Il n'y a aucune trace de niveaux réduits bleutés conservant la matière organique.

### C) Hydrogéologie

#### 1) Immédiate

La fosse, ainsi d'ailleurs que celles qui sont ouvertes en tous points du cimetière actuel, ne présente aucune trace de nappe phréatique stagnante.

Les terrains sont relativement bien drainés et même après de fortes pluies, les fosses ne se remplissent pas d'eau.

Il n'existe d'ailleurs pas de ressources en eau exploitées localement aux abords du site.

#### 2) Lointaine

La seule influence que pouvait avoir le cimetière concerne la nappe exploitée régionalement qui se trouve à la base du Bajocien. Le fait que le cimetière soit dans la zone terminale du Bajocien et que celui-ci est beaucoup plus argileux que ce que l'on connaît plus au Sud, nous conduit à penser que ce risque n'existe pas. Une circulation de type karstique ne peut s'établir que dans la partie inférieure du Bajocien constituée de calcaires plus massifs et moins riches en argiles.

#### IV - CONCLUSIONS

-----

##### A) Concernant la rotation des corps

Le problème se pose en termes différents puisque le type de concessions entraîne très peu d'exhumations. On peut cependant assurer que le terrain est normalement oxygéné et drainé pour permettre une résorption rapide des corps. On peut donc penser qu'une durée maximale d'une quinzaine d'année fournit une garantie suffisante.

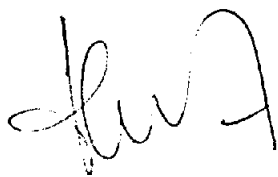
##### B) Concernant les risques de pollution

La situation de l'aquifère régional et l'absence de ressources purement locales nous permettent de conclure que cet agrandissement ne présente aucun risque pour les eaux souterraines.


En définitive, il n'existe aucun obstacle d'ordre géologique ou hydrogéologique à ce que les terrains proposés soient choisis pour l'extension du cimetière communal de la Ville de EATILLY.

vu,

NANCY, le 24 février 1976



**L. DEWSIEW,**  
Collaborateur Principal  
Géologue agréé en matière d'eau  
et d'hygiène publique pour le  
département de Meurthe et Moselle



**II. MACAUDIERE,**  
Géologue agréé en matière d'eau  
et d'hygiène publique pour le  
département de Meurthe et Moselle